

Austérité, rythmes et unité ...

Le SNUipp-FSU à l'offensive !

Un mois après la déroute du PS aux municipales et un remaniement, l'acte fondateur du nouveau gouvernement est un programme, dit de « stabilité », de réduction sans précédent de la dépense publique de 50 milliards d'euros sur la période 2015-2017. Il est accompagné du pacte de responsabilité et de solidarité de baisse du « coût du travail » d'un montant de 41 milliards d'euros en faveur des entreprises qui iront directement nourrir les profits. S'y ajoutent 5 milliards d'euros d'exonérations sur les bas salaires et de mesures fiscales pour les foyers à faible impôt sur le revenu qui vont nourrir encore davantage la démagogie fiscale.

Le gouvernement Valls répond donc par une intensification des politiques d'austérité aux urgences sociales, dont les principales victimes seront les salarié-es, les précaires, les chômeurs-ses et les retraité-es. Avec à la clé : services publics

démantelés, acquis sociaux mis à mal et recul général des droits.

Ce n'est donc pas une politique de compromis entre des intérêts contradictoires, entre syndicats et patronats. Non il s'agit d'offrir au Medef ce qu'il demande.

Se pose alors une question essentielle au mouvement syndical. Faut-il s'accommoder du cadre général de cette politique, et tenter de dégager un « espace de négociations » dans le cadre imposé par le gouvernement, ou s'attaquer à ses fondements mêmes pour construire une alternative sociale avec les salarié-es ?

D'autant plus que, malgré le vote de l'Assemblée, le gouvernement ressort politiquement affaibli de cette séquence, contesté sur ses choix dans son propre camp (41 abstentions dans le groupe PS et les Verts en contre).

Réussir le 15 mai et s'engager dans les suites du 12 avril

Dans ce contexte, la grève du 15 mai dans la fonction publique s'inscrit parfaitement dans le calendrier. Avoir réalisé une très large unité sur la question des salaires, y compris avec des syndicats qui soutiennent le pacte de responsabilité - lui-même cause de l'austérité, du gel des salaires et des suppressions d'emplois-, est une nécessité dans le contexte difficile que nous connaissons. De ce point de vue, soyons clairs, ce sont la CFDT et l'UNSA qui devront assumer leurs contradictions, pas les organisations syndicales qui combattent le pacte et ses conséquences !

Aujourd'hui, la responsabilité du mouvement syndical est de réenclencher un cycle de mobilisations qui redonne

confiance aux salarié-es dans l'action collective. C'est un enjeu fondamental. Cette journée de grève appelée très largement doit y contribuer. Elle constitue une étape de mobilisation et d'élargissement contre les politiques d'austérité qui ne devra pas rester sans suites.

Dans la dernière période, la marche du 12 avril initiée par l'appel « Marchons contre l'austérité, pour l'égalité et le partage des richesses » a été une réussite. Sur cette question, il y a débat dans le syndicat et dans la fédération. Ce combat est-il hors du champ syndical et relève-t-il exclusivement du politique ? Ou ne trace-t-il pas des perspectives d'une riposte plus efficace, parce que plus large, à ces politiques d'austérité ?

Personnalités, responsables syndicaux, associatifs, politiques, cet appel brasse une diversité d'engagements. Nombre d'organisations syndicales, Solidaires mais également des branches importantes de la CGT, plusieurs syndicats nationaux et des sections départementales de la FSU s'y sont associées et ont contribué à la réussite de cette initiative.

Il nous faut maintenant nous inscrire pleinement dans les suites du 12 avril en nous engageant nationalement avec la FSU dans cet appel unitaire.

Rythmes scolaires : après le vote en contre, faire entendre les exigences des personnels

La dernière conférence téléphonique a permis de positionner le SNUipp-FSU au CSE et au CTM sur le projet de décret Hamon sur les rythmes scolaires. Sur cette question aussi, il y a eu débat. Le positionnement en contre, très fortement majoritaire, était juste. Il signifiait que nous n'acceptons pas que le ministère continue de refuser d'entendre ce que portait le syndicat majoritaire en s'entêtant à ne pas suspendre et remettre à plat la réforme et ouvrir des négociations en vue d'aboutir à une réécriture d'ensemble du décret, plutôt qu'à l'amender à la marge. Notons par ailleurs qu'une abstention ou un refus de vote nous aurait conduits à nous retrouver aux côtés du SE et du SGEN, soutiens sans faille du ministère sur ce dossier.

Nous devons garder notre cohérence sur cette question. Il nous faut exiger un cadrage national, sortant cette réforme des mains des élus et protégeant les collègues des pressions locales, que nous devons articuler avec des revendications pour les personnels : une réduction du temps devant élèves, permise par un plus de maîtres que de classe conséquent et passant dans un premier temps par la

suppression de l'APC ainsi que des améliorations salariales conséquentes.

Et puis il y a le débat autour de l'unité.

C'est un débat récurrent depuis l'élection de Hollande et la mise en œuvre de la réforme des rythmes. En effet, d'un côté le SE et le SGEN se comportent comme des courroies de transmission du ministère et se refusent à toute mobilisation nationale sur le terrain de l'éducation. De l'autre, un axe CGT/SUD/FO s'est constitué contre la réforme des rythmes. Sans peser réellement sur la profession, mais en jouant habilement et justement la convergence avec les territoriaux, il a bénéficié du vide que nous avons laissé notamment le 14 novembre dernier.

A partir de cette réalité devons-nous privilégier de façon permanente un axe à un autre ?

Ni axe privilégié, ni exclusive, le SNUipp-FSU doit constituer, sur ses mandats, le « pivot » de toute stratégie d'unité parce que nous sommes la force essentielle de proposition et de mobilisation dans le premier degré. C'est la raison pour laquelle nous aurions dû proposer un texte commun lors du CSE et du CTM du 5 mai pour renforcer ponctuellement ce que nous portons sur les rythmes face au ministère.